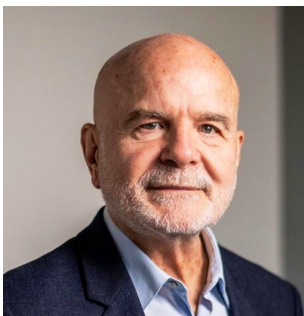


# Sainte-Soline : "le résultat d'une stratégie délibérée de maintien de l'ordre"

Jérôme Hourdeaux

8 novembre 2025

Pour Michel Forst, rapporteur spécial de l'ONU sur les défenseurs de l'environnement, les vidéos publiées par Mediapart et "Libération" montrent que les violences policières "ne sont pas de simples "dérapages" individuels" et "appellent des poursuites judiciaires".



Michel Forst, rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement. © Photo Sébastien Calvet / Mediapart

Michel Forst est le rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement, un poste qu'il occupe depuis juin 2022 après avoir été durant six années rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits humains.

Fin mars 2023, quelques jours après les affrontements qui ont accompagné la manifestation contre les mégabassines, il [avait pris la parole](#) pour dénoncer une réponse "largement disproportionnée" des forces de l'ordre et évoquait, plus généralement, "une inquiétude partagée sur la manière dont la force est utilisée, en France, dans la gestion des manifestations".

Interrogé par Mediapart, il revient sur [nos dernières révélations](#), publiées en collaboration avec Libération, sur la stratégie de maintien de l'ordre déployée ce jour-là et sur les images inédites, issues des caméras embarquées des gendarmes, documentant un véritable déchaînement de violence de la part de ces derniers.

Mediapart : Vous vous étiez déjà exprimé pour dénoncer la réponse de l'État face aux manifestants à Sainte-Soline. Quelle est votre réaction devant ces nouvelles images ? Qu'apportent-elles de nouveau selon vous ?

► Michel Forst : Les vidéos des caméras-piétons des gendarmes révélées par Mediapart et Libération confirment de manière accablante ce que j'avais dénoncé dès le 30 mars 2023 : l'usage disproportionné de la force à Sainte-Soline n'était pas un accident, mais bien le résultat d'une stratégie délibérée de maintien de l'ordre.

Ces images montrent des tirs tendus de grenades, pourtant formellement interdits car potentiellement mortels. Elles révèlent des ordres explicites de la hiérarchie encourageant ces pratiques illégales. Elles documentent une satisfaction manifeste devant les blessures causées, avec des propos qui glacent le sang : "faut qu'on les tue", "j'espère que tu en as éborgné", "j'ai attendu dix ans de gendarmerie pour vivre ça".

Ces vidéos ne sont pas de simples "dérapages" individuels, comme voudrait le faire croire le gouvernement. Elles démontrent une chaîne de commandement défailante et une culture institutionnelle où la violence contre les défenseurs de l'environnement est non seulement tolérée, mais encouragée.

**Les défenseurs de l'environnement ne sont pas une menace pour la démocratie. La répression dont ils font l'objet, elle, en est une.**

Rappelons les faits : plus de cinq mille grenades tirées en quelques heures sur des manifestants largement pacifiques, deux cents blessés dont quatre ont failli mourir, des secours entravés dans leur mission. Le bilan humain est dramatique. Serge D., touché à la tête, garde des séquelles irréversibles.

La France est signataire de la convention d'Aarhus, qui garantit que les personnes exerçant leurs droits en matière environnementale ne doivent pas être "pénalisées, persécutées ou harcelées". La désobéissance civile pacifique est reconnue par le droit international des droits humains comme une forme légitime d'exercice des libertés fondamentales.

Une enquête administrative ne suffira pas. Ces vidéos révèlent des infractions pénales caractérisées. Elles appellent des poursuites judiciaires contre les responsables, à tous les niveaux de la chaîne de commandement. Elles exigent une remise en cause profonde des doctrines de maintien de l'ordre en France.



Les défenseurs de l'environnement ne sont pas une menace pour la démocratie. La répression dont ils font l'objet, elle, en est une. Sainte-Soline en est la tragique illustration.

Les manifestants et les gendarmes sous les gaz lacrymogènes lors de la manifestation antibassine à Sainte-Soline, le 25 mars 2023. © Photo Jérôme Gilles / NurPhoto via AFP

**La veille du rassemblement, sur CNews, Gérald Darmanin prédisait : "Nous verrons des images extrêmement dures." Les nouvelles images, montrant l'implication de la hiérarchie, confirment-elles une forme de préméditation dans ces violences ?**

Je ne suis pas dans la tête du ministre de l'intérieur de l'époque, donc je ne sais pas ce qu'il pensait en disant cela. Mais je me souviens que j'avais dit que ces événements ressemblaient à une prophétie auto-réalisatrice.

Cette violence policière n'était en effet pas étonnante dès lors qu'elle avait été annoncée par le ministre. Et quand on regarde les images qui montrent le positionnement et les engins disposés sur place pour répondre à la manifestation, c'est clair que ça pose de vraies questions. Mais je n'irai pas jusqu'à dire que c'est une volonté délibérée.

Ces images marquent également en raison du mépris et de la haine exprimée par plusieurs gendarmes qui insultent les manifestants et se réjouissent de leurs blessures. Que disent ces passages des rapports entre forces de l'ordre et manifestants ? Retrouve-t-on cela dans d'autres pays ?

Clairement, la violence policière, c'est quelque chose qui est un peu unique en France. Je me suis beaucoup déplacé dans les pays de l'UE et je n'ai pas constaté de réponse policière du niveau de ce qu'on connaît en France. Il y a une vraie violence qui pose de vraies questions de contrôle par les hiérarchies du comportement des gendarmes et des autres membres des forces de l'ordre.

Votre question me renvoie en fait à la vraie question : est-ce que le fait d'avoir qualifié d'"écoterroristes", de "khmers verts" ces militants environnementaux a eu une influence ? Car, même si certaines manifestations ont pu être infiltrées par des éléments violents — qui pour moi ne sont pas des militants de l'environnement —, ces personnes sont totalement pacifiques.

Cette violence s'inscrit ainsi dans un contexte plus large que j'ai documenté dans mes rapports en tant que rapporteur spécial. La rhétorique criminalisante du ministre de l'intérieur de l'époque, Gérard Darmanin, qui qualifiait les manifestants d'"écoterroristes" avant même la manifestation, a créé un climat où les forces de l'ordre se sont senties autorisées à user d'une force excessive en toute impunité.

Est-ce que le fait de les présenter comme de dangereux criminels ne peut pas conduire certains policiers à se dire "si ce sont des criminels, on va les traiter comme des criminels", et donc à se "lâcher" ?

C'est le poids de la parole publique qui est donc en question. Et selon moi, elle a une véritable importance. Je regrette de voir des ministres, des parlementaires, des hommes ou des femmes politiques traiter avec un tel mépris des militants environnementaux non violents, qui essaient d'exercer librement une liberté fondamentale : la liberté de manifester.

Jérôme Hourdeaux

## À lire aussi

- ➡ Vidéos de Sainte-Soline : Darmanin dans la nasse — 6 novembre 2025
- ➡ "Faut leur tirer dans la gueule !" : la manifestation de Sainte-Soline vue par les gendarmes — 5 novembre 2025